

Mon Master : gérer mes candidatures et mes réponses pendant la phase complémentaire

Réunion d'information du 20 juin 2024

Gérer mes candidatures et mes réponses pendant la phase complémentaire

L'UJM vous propose plusieurs webinaires, pour vous accompagner dans vos candidatures.

Webinaire 1 (19 février 2024) :

- Présentation de la procédure globale et de la plateforme
- Préparation de sa candidature en phase principale

Webinaire 2 (4 juin 2024) :

- Gérer mes réponses pendant la phase d'admission
- Préparer mon inscription en M1


Webinaire 3 (aujourd'hui) :

- Gérer mes candidatures et mes réponses en phase complémentaire
- Gestion des désistements et saisine du recteur


Gérer mes candidatures et mes réponses pendant la phase complémentaire

Rappel sur les phases de candidature

- **Phase principale (PP) :**
 - Toutes les places sont ouvertes
 - Tous les candidats éligibles peuvent déposer un dossier dans le limite du nombre fixé
- **Phase complémentaire (PC):**
 - Les formations ayant des places disponibles
 - Les formations qui anticipent la disponibilité de places ultérieurement à la phase de candidatures en PC
 - Les candidats qui n'ont eu aucune proposition acceptée ou qui n'ont pas participé à la PP
- **Phase de gestion des désistements (PGD):**
 - Uniquement les candidats qui n'ont que des réponse en liste d'attente à l'issue de la PC
- **Saisine du recteur**
 - Uniquement les candidats qui n'ont que des réponses négatives à l'issue de la PC



Candidatures PP :
26/02 >> 24/03
Réponses : 04/06
Sauf alternance :
à partir du 03/04
Fin de la PP : 24/06



Candidatures PC :
25/06 >> 30/06
Réponses :
15/07 >> 31/07
Fin de la PC : 31/07

Réponses :
01/08 >> 15/09

A partir du 15/07

[Calendrier détaillé complet sur MonMaster](#)

Gérer mes candidatures et mes réponses pendant la phase complémentaire

Fin de la phase principale : 24 juin à 23h59

➤ Ouverture de la phase complémentaire dès le 25 juin

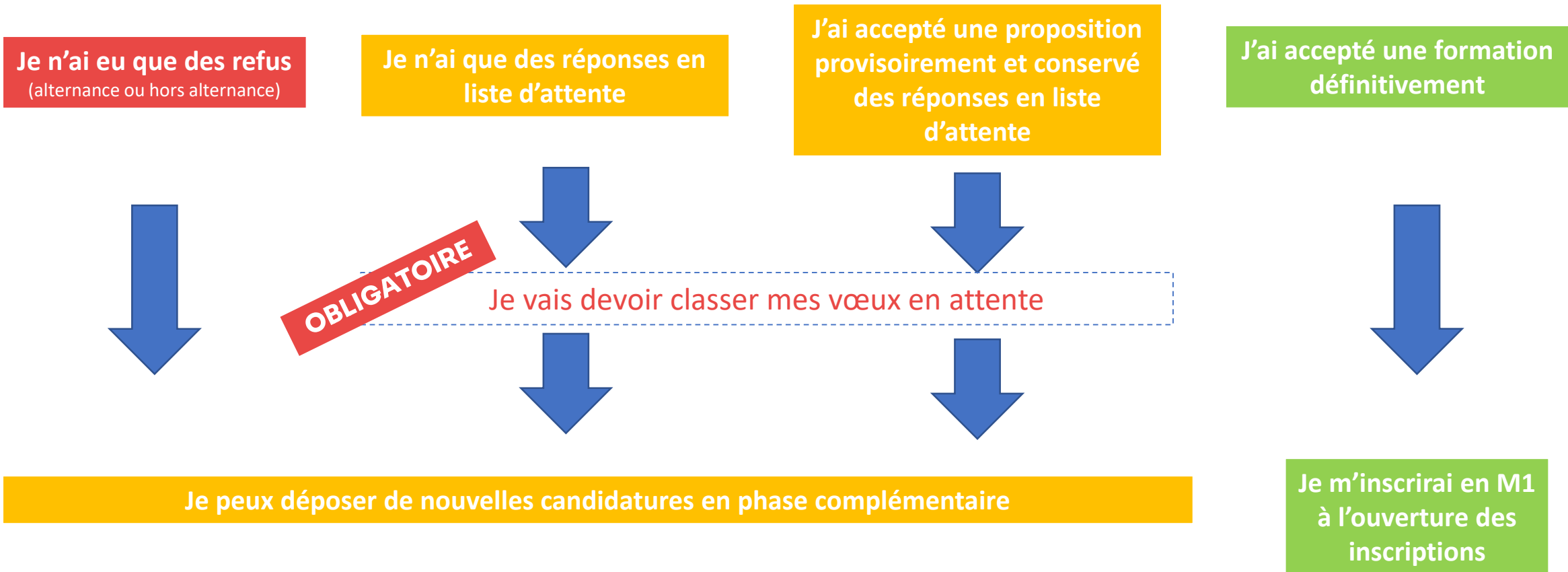
- Réouverture d'une phase de candidature avec les places restant disponibles à l'issue de la phase principale et avec les places susceptibles d'être vacantes.
- Ouverte aux candidats qui n'ont aucune proposition acceptée définitivement en fin de phase principale
- Impossibilité d'être à nouveau candidat dans une formation dans laquelle on a été refusé, sauf si motif de dossier incomplet ou invalide
- Ouverte aux candidats qui n'ont pas candidaté en PP



Date limite des
candidatures en PC :
30 juin

Gérer mes candidatures et mes réponses pendant la phase complémentaire

Votre situation au 24 juin 2024



Gérer mes candidatures et mes réponses pendant la phase complémentaire

Que deviennent mes candidatures de la phase principale après le 25 juin ?

- **J'ai confirmé et classé par ordre de préférence mes réponses en liste d'attente**
- **Si j'avais une proposition acceptée provisoirement, elle est automatiquement classée en dernier**
- **Je peux continuer de recevoir des propositions, à condition que j'aie bien procédé au classement**

**NON
MODIFIABLE**

Gérer mes candidatures et mes réponses pendant la phase complémentaire

Que se passe-t-il pour l'alternance?

- **Pas d'interruption de la procédure**
- **Mes placements en recherche de contrat sont conservés**
- **Je peux continuer de déposer des propositions de contrat**
- **Je peux avoir d'autres candidatures en parallèle tant que je n'ai pas accepté une formation définitivement (en alternance ou hors alternance)**

Gérer mes candidatures et mes réponses pendant la phase complémentaire

Que se passe-t-il si je ne classe pas mes réponses en liste d'attente ?

- **Je ne peux pas déposer de nouvelle candidature !!!**
- **Si j'avais une formation acceptée provisoirement, l'acceptation deviendra automatiquement définitive le 1^{er} juillet**
- **Si je n'avais que des réponses en liste d'attente, je serai rayé des listes d'attente et il ne me restera que la possibilité de saisine du recteur, si je remplis les conditions.**

Gérer mes candidatures et mes réponses pendant la phase complémentaire

Quelles formations en phase complémentaire ?

- **Uniquement celles qui ont des places non pourvues à l'issue de la phase principale**
- **Les nombres de places peuvent être très variables**
- **A l'UJM, toute place vacante sera reproposée.**



Je peux formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux hors alternance et 10 vœux en alternance

Gérer mes candidatures et mes réponses pendant la phase complémentaire

Est-ce que je dois classer aussi mes nouvelles candidatures ?

- **Oui je dois classer mes nouvelles candidatures**
- **Et je dois aussi les interclasser avec mes vœux conservés en liste d'attente**

Le classement est un élément essentiel dans la gestion des candidatures en phase complémentaire.

Gérer mes candidatures et mes réponses pendant la phase complémentaire

Comment seront traitées les nouvelles candidatures ?

Les universités ne connaissent pas mon classement.

➤ De la même façon qu'en phase principale

- Si votre rang de classement par la formation se trouve dans la capacité d'accueil (= nombre de places offertes en PC) alors vous recevrez une proposition d'admission.
- Si votre rang de classement est au-delà, alors vous serez placé en liste d'attente.
- Si vous êtes candidat en alternance, vous pourrez recevoir un avis de placement en recherche de contrat.

Gérer mes candidatures et mes réponses pendant la phase complémentaire

Quand aurais-je de nouvelles réponses ?

- **A partir du 15 juillet**



Lorsque je reçois une nouvelle proposition, celle-ci apparaît automatiquement comme acceptée provisoirement.

- **Fin de la PC : 31 juillet**

Gérer mes candidatures et mes réponses pendant la phase complémentaire

A quoi va servir mon classement des réponses en liste d'attente ?

- Lorsque je reçois une nouvelle proposition, elle apparaît automatiquement comme acceptée provisoirement et tous mes vœux classés ensuite sont supprimés

Exemple :

1. Réponse A en attente
2. Nouvelle candidature PC 1
3. Réponse B en attente
4. Réponse C en attente
5. Nouvelle candidature PC 2
6. Proposition acceptée provisoirement

Je reçois une proposition pour mon vœux classé 3

1. Réponse A en attente
2. Nouvelle candidature PC 1
3. Proposition B acceptée provisoirement

Tous les vœux suivants sont supprimés



Je peux
faire un
choix

Gérer mes candidatures et mes réponses pendant la phase complémentaire

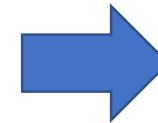
Dois-je faire un choix obligatoirement ?

NON, mais ...

1. Réponse A en attente
2. Nouvelle candidature PC 1
3. Proposition B acceptée provisoirement



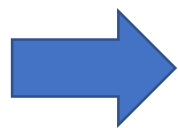
Je peux faire un choix



Je peux décider d'accepter définitivement



Je peux renoncer à des vœux encore en attente



Je peux aussi ne rien faire, conserver ce classement en l'attente d'une nouvelle proposition et laisser la procédure se dérouler automatiquement

Toute nouvelle proposition éliminera les vœux moins bien classés dans mon ordre préférentiel et la proposition acceptée provisoirement précédemment

Gérer mes candidatures et mes réponses pendant la phase complémentaire

Que faire si je n'ai toujours que des refus ?

A partir du 15 juillet, je peux saisir le recteur de mon académie, si je remplis les conditions.

Directement via la plateforme Mon Master

Conditions de saisine du recteur :

- **Avoir un diplôme national de Licence**
- **S'il existe au moins deux universités dans votre région académique :**
 1. **Avoir déposé au moins 5 candidatures (dans des formations en alternance ou hors alternance) ;**
 2. **Dans au moins deux mentions de master distinctes ;**
 3. **Dans au moins deux établissements d'enseignement supérieur différents.**

Gérer mes candidatures et mes réponses pendant la phase complémentaire

Que se passe-t-il à partir du 31 juillet ?

- **Si j'ai une proposition acceptée provisoirement, elle devient définitive.**
- **Mes propositions en attente sur supprimées.**
- **Si je n'ai que des propositions encore en attente, elles sont archivées.**
 - ➔ **Je peux participer à la phase de gestion des désistements et recevoir des propositions (jusqu'au 15 septembre)**
 - ➔ **Je peux saisir le recteur si je remplis les conditions**

Gérer mes candidatures et mes réponses pendant la phase complémentaire

Fin de la procédure : 21 septembre

- **Phase principale (PP) :**
 - Toutes les places sont ouvertes
 - Tous les candidats éligibles peuvent déposer un dossier dans le limite du nombre fixé
- **Phase complémentaire (PC):**
 - Les formations ayant des places disponibles
 - Les formations qui anticipent la disponibilité de places ultérieurement à la phase de candidatures en PC
 - Les candidats qui n'ont eu aucune proposition acceptée ou qui n'ont pas participé à la PP
- **Phase de gestion des désistements (PGD):**
 - Uniquement les candidats qui n'ont que des réponse en liste d'attente à l'issue de la PC
- **Saisine du recteur**
 - Uniquement les candidats qui n'ont pas de proposition à l'issue de la PC

Réponses :
01/08 >> 15/09

A partir du 15/07
>> 21/09

Gérer mes candidatures et mes réponses pendant la phase complémentaire

Merci de votre attention

Des questions sur les candidatures ?

monmasterujm@univ-st-etienne.fr

Des questions d'ordre « pédagogique » ?

Contactez le responsable de la formation (lien sur les fiches Mon Master)

Ouverture des inscriptions à l'UJM : Jeudi 27 Juin